

CONSEIL MUNICIPAL

## **Analyses de la qualité de l'eau du réseau imérien**

**Les contrôles de la qualité chimique et bactériologique de l'eau distribuée par le réseau de Saint-Imier ou fournie à d'autres distributeurs ont confirmé le respect des normes légales de qualité.**

Rappelons que plus de 100 analyses sont réalisées annuellement sur l'eau de la source de la Raisetette et du réseau imérien.

Les paramètres suivis sont la bactériologie, la chimie de l'eau, les pesticides, différentes familles d'hydrocarbure et de solvants industriels ainsi que des éléments traces permettant de mettre en évidence des pollutions provenant des eaux usées. Aucune trace de pesticide, solvant industriel, micropolluant (médicament) n'a été mis en évidence lors de ces analyses durant le premier semestre 2022, confirmant l'excellente qualité de l'eau distribuée. (cm)

## **Déficit de précipitation, une réalité préoccupante pour l'approvisionnement en eau**

D'un point quantitatif, le peu de précipitations de ces derniers mois a bien évidemment un impact sur le débit des sources de la région. Alors que la période de basses eaux apparaissait traditionnellement à la fin du mois d'octobre, la situation doit déjà être qualifiée de difficile pour les sources karstiques et les cours d'eau.

Grâce au puits profond des Sauges mis en service en septembre 2019 par la commune de Saint-Imier et le Syndicat pour l'alimentation des Franches-Montagnes en eau potable (SEF), la situation est plus favorable pour leurs 25'000 clients résidant aux Franches-Montagnes et dans le haut vallon de Saint-Imier (communes de Renan, Sonvilier, Cormoret et Courtelary, Syndicat des Eaux de Chasseral). Cette ressource profonde, moins sensible aux fluctuations climatiques, complète les 3 autres points d'eau régionaux du Haut-Vallon que sont les sources karstiques de la Raisetette et du Torrent, ainsi que les puits du SEF à Courtelary.

Cette situation privilégiée ne doit toutefois pas être une raison de gaspiller cette ressource essentielle pour la vie. Il est demandé d'éviter tout gaspillage et de limiter son usage aux activités essentielles. (cm)



*La source de la Raisetette (Cormoret), comparaison du débit entre le printemps et le 9 août 2022.*

Saint-Imier, le 10 août 2022